

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



**FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT**

**HAUTE-SAVOIE**



## **MENTIONS LÉGALES**

Document édité par France Nature Environnement Haute-Savoie (FNE Haute-Savoie)  
PAE de Pré-Mairy - 84 route du Viéran - PRINGY - 74370 ANNECY

Directrice de publication : Anne LASSMAN-TRAPPIER, Présidente

Conception graphique : Clément TOUIL, Zoé BARTH

Coordination, rédaction et relecture : Nina GOUZE, Anne LASSMAN-TRAPPIER, Zoé BARTH

Impression par nos soins

Crédits photos

Page de couverture : Laurent Théophile

Intérieur : Timothé Gattiglio : page 4 / Zoé Barth : pages 6, 14, 15, 20 / Laurent Théophile : page 7, 18 / FNE Haute-Savoie : page 9 / Macha Joanin : page 10, 13 / Dominique Meynet : page 11 / Marie Lamouille-Hébert : page 11 / Mathieu Crétet : page 11 / Christophe Gilles : page 12 / Christine Gur : page 12 / Théophile Tusseau : pages 15, 16 / Yasmine Lachenal : page 16 / Radio Mont-Blanc : page 16 / Anne Lassman-Trappier : page 17 / Lisa Chatel : page 18

Crédits illustrations : FNE Midi-Pyrénées : pages 8, 19





## SOMMAIRE

<b>Edito</b>	5	<i>Comprendre</i>	11
<b>Vie d'équipe</b>	6	<i>Sensibiliser</i>	14
<b>Un mot sur le mouvement</b>	7	<i>Convaincre</i>	17
<b>Vie associative</b>	8	<i>Défendre</i>	18
<b>Nos missions</b>	10	<b>Nos Finances</b>	20
		<b> Ils nous soutiennent</b>	22



# EDITO

## ANNE LASSMAN-TRAPPIER

Présidente



### La mobilisation pour contrer les reculs

Alors que les reculs environnementaux s'accumulent au niveau législatif, en France comme à l'international, sous l'impulsion d'une classe politique réactionnaire, l'adhésion du public aux causes écologiques et sanitaires reste intacte. Le succès fulgurant de la pétition contre la loi Duplomb en est une preuve éclatante. Pourtant lancée en plein été 2025 sur le site de l'Assemblée nationale, exigeant donc une identification, elle a réuni plus de 2 millions de signatures en quelques semaines.

La justice est également un rempart rassurant contre les excès de certains acteurs politiques. Elle a censuré des votes parlementaires jugés illégaux, notamment certaines dispositions de la loi Duplomb ou de la loi de simplification du droit de l'urbanisme.

Cette dynamique de fond se confirme localement. FNE Haute-Savoie bénéficie d'un soutien croissant du public et de mécènes. Notre association gagne en audibilité dans le débat public, grâce à la pertinence de ses expertises dans des dossiers complexes et à une communication proactive. Cette crédibilité, couplée à un haut taux de succès en justice, fait que notre association est plus que jamais crainte par les décideurs.

Parfois décrite comme le mal du siècle, l'éco-anxiété peut se muer en un puissant moteur d'action et devenir une source d'éco-émotions positives. Canaliser cette énergie dans un engagement collectif, aux côtés de personnes partageant les mêmes valeurs, procure en effet joie, fierté et espoir.

La mobilisation agit comme une thérapie face à l'ampleur du phénomène : 15 % de la population française (6 millions de personnes) souffre d'éco-anxiété modérée et 10 % (2 millions) d'anxiété forte, voire de risques psychopathologiques (Ademe, 2025). Si toutes les catégories sont touchées, les femmes, les diplômé-es et les habitant-es des grandes villes sont les plus atteint-es. Fait marquant, les agriculteurs et agricultrices sont les plus touché-es, aucun d'eux ou elles se déclarant indemne de ce sentiment.

“

*Il ne faut pas voir l'éco-anxiété uniquement comme un problème, mais aussi comme un moteur pour changer les choses. Ce sentiment conduit à l'adhésion à des valeurs, à un engagement intérieur, poussant à prendre position, à se rassembler et à faire émerger un leadership collectif.*

”

**Véronique Lapaige, médecin-chercheuse en santé publique et mentale**

## VIE D'ÉQUIPE

# UNE ANNÉE RICHE EN ÉMOTIONS

### LES HÉRISSONS FONT DES CHOUPISSONS !

L'année 2025 a été marquée par la naissance de trois bébés au sein de l'équipe salariée.

Le 2 mai, Anne-Camille a donné naissance à un premier choupisson, Marin.

Quelques semaines plus tard, le 18 juin, c'est Alix, le choupisson de Nina, qui a pointé le bout de son nez.

Sur cette belle lancée, la famille de Corentin s'est agrandie avec la naissance de sa seconde fille Moïra le 20 octobre.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur !

### DÉPART D'ANNE-CAMILLE



Après plus de 10 ans au sein de FNE Haute-Savoie, évoluant sur différents postes, Anne-Camille a décidé de prendre le large pour un nouveau départ après la naissance de son fils Marin.

Merci Anne-Camille pour ton engagement sans faille et ta bienveillance, et bon vent pour la suite de tes aventures !

### TÉMOIGNAGE POUR NOTRE AMIE ANNIE

Le 16 décembre 2025, notre amie Annie, membre du Conseil d'administration de FNE Haute-Savoie, nous a quitté-es.

Annie, c'était tout à la fois un sourire et une détermination, des convictions et de la bienveillance.

La protection du Semnoz était l'un de ses engagements les plus chers, pour s'assurer que le pastoralisme et le tourisme respectent les richesses naturelles exceptionnelles de cette montagne chère aux annécien-nes. On retrouve dans la presse son plaidoyer passionné et argumenté pour éviter un sur-équipement de remontées mécaniques et de canons à neige sur le Semnoz.

Merci Annie ! Merci pour tout ce que tu as fait et merci pour ta bienveillance.







**Un mot**

## **SUR LE MOUVEMENT**

Association de défense et de protection de l'environnement, nous faisons partie du mouvement national France Nature Environnement et fédérons plus de 50 associations en Haute-Savoie.

**Ensemble, nous formons la plus grande fédération d'associations environnementales du département.**



# VIE ASSOCIATIVE

# QUI SOMMES NOUS?

## L'ASSOCIATION

France Nature Environnement Haute-Savoie est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général et indépendante de tout mouvement politique. Elle est née en 1974, sous le nom de FRAPNA (Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature), avant de prendre le nom de sa fédération nationale France Nature Environnement en 2019.

FNE Haute-Savoie oeuvre pour la défense et la préservation de l'environnement dans l'ensemble du département. Ses champs d'action sont divers : expertise naturaliste, éducation à l'environnement, accompagnement des collectivités, participation active au débat, mobilisation citoyenne...



## EN SAVOIR PLUS

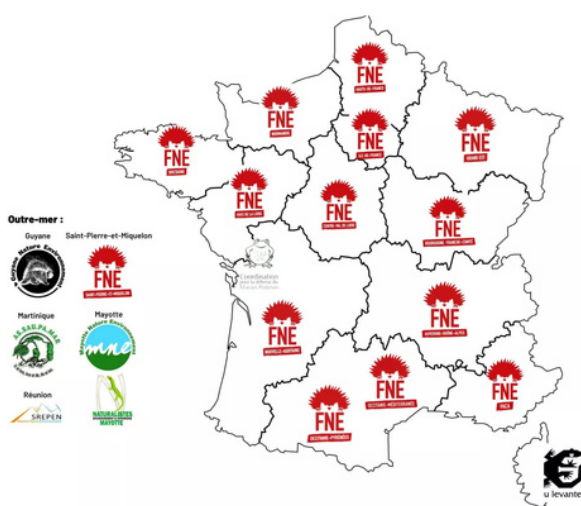
[www.fne-aura.org/haute-savoie/qui-sommes-nous/](http://www.fne-aura.org/haute-savoie/qui-sommes-nous/)

## LA FÉDÉRATION

Notre association fait partie du mouvement national de France Nature Environnement (FNE). Avec plus de 6000 associations affiliées, il s'agit de la plus grande fédération d'associations engagées pour la protection de l'environnement en France.

FNE Auvergne-Rhône-Alpes, rassemble quant à elle, 11 fédérations départementales, dont la nôtre.

Enfin, nous fédérons nous-mêmes, une cinquantaine d'associations locales en Haute-Savoie, ce qui nous permet d'agir au plus proche des nos territoires.



<https://fne.asso.fr>

[www.fne-aura.org/haute-savoie/associations-membres](http://www.fne-aura.org/haute-savoie/associations-membres)



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU

L'efficacité de notre action repose sur une organisation démocratique exigeante. Notre association est administrée par un conseil d'administration composé de 10 membres bénévoles, élu-es pour 3 ans par l'Assemblée générale. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un bureau, dont la composition est renouvelée tous les ans. Composition au 06 mai 2025 :

### LE BUREAU

**Pauline CALLIARI** - Secrétaire  
**Annie COLLINET** - Vice présidente  
**Jean-Pierre CROUZAT** - Trésorier  
**Thierry DECURNINGE** - Vice président  
**Anne LASSMAN-TRAPPIER** - Présidente

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du bureau ainsi que :  
**Franck BESSEAS** - **Jean-Claude BEVILLARD** -  
**Danielle DAURELLE** - **Thierry LEBORGNE** -  
**Yannick ROGUET** - **André VEIRMAN**

## LES ACTUS 2025

L'année 2025 a été une année transitoire suite au départ de Benoit Thevenot, en charge de la vie associative, et à son non-remplacement du fait de choix budgétaires. Les bénévoles en charge de la vie associative, soutenu-es par le conseil d'administration, ont réfléchi à une nouvelle organisation. Un état des lieux a mis en valeur l'engagement de bénévoles auprès des salarié-es sur certaines thématiques : les ateliers du pôle éducation avec un travail sur les outils pédagogiques, les ateliers haies, les ateliers mares, et le projet CIMAE du pôle Expertise. Une réflexion est en cours pour améliorer notre accueil des bénévoles et leur fidélisation particulièrement au sein des commissions et au conseil d'administration.



En 2025, nous avons accueilli l'association **MAEWAN** au sein de notre fédération. Cette association environnementale développe des actions sur le territoire national et local, sur la thématique des océans et l'éducation à l'environnement sur le secteur des Carroz d'Araches.

Cet automne, une quinzaine d'associations s'est retrouvée pour partager leurs projets et leurs actions, avec une démarche de développement du réseau départemental des associations locales.

Nous avons également participé au Prix littéraire de l'Environnement franco-genevois. Notre jury a été constitué de salarié-es, bénévoles et représentant-es d'associations fédérées, ce qui a permis de nombreux échanges transversaux.







**NOS**

## **MISSIONS**

Pour protéger nos biens communs que sont l'eau, l'air, le sol, le climat et la biodiversité, nous travaillons selon 4 piliers fondamentaux

**COMPRENDRE** la nature qui nous entoure, par l'expertise scientifique et technique

**SENSIBILISER** par l'éducation à l'environnement, pour un monde vivable

**CONVAINCRE** en portant la voie de l'environnement dans les instances publiques

**DEFENDRE** par l'action juridique et la mobilisation citoyenne



# PROJET CIMAE

## PRÉSERVER COLLECTIVEMENT LES MARES D'ALTITUDE ET LEUR BIODIVERSITÉ FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le contexte du déclin massif de la biodiversité, FNE Haute-Savoie a initié en **2017** un travail de recherche appliquée sur les effets du changement climatique sur la biodiversité des mares et étangs d'altitude dans les Alpes et les Pyrénées. L'objectif : construire les fondements scientifiques nécessaires à la mise en place d'actions pour le renforcement des populations d'espèces menacées, et faciliter leur adaptation.

En 2025, nous avons mis en place des formulaires de saisie en ligne pour permettre :

- à tous les publics de localiser les mares et étangs en altitude
- aux odonatologues (spécialistes des libellules) de collecter des échantillons d'Aesche des joncs pour identifier des unités pertinentes de conservations pour l'espèce (près de **150 échantillons collectés**).

**37 conférences**, des Pyrénées aux Alpes, ont eu lieu cette année, dans les refuges, dans les vallées et en webinaire. Elles ont permis de toucher **1725 personnes**. Parmi ces temps de valorisation, Marie, notre experte, a soutenu sa thèse en mars.



2025 a également été une année renforçant l'**assise citoyenne du projet**. En effet, un grand nombre de citoyen-es se sont impliqués sur le terrain et dans deux campagnes d'appel à don.



[www.fne-aura.org/actualites/haute-savoie/cimae-un-projet-de-recherche-inedit-pour-protoger-les-zones-humides-daltitude/](http://www.fne-aura.org/actualites/haute-savoie/cimae-un-projet-de-recherche-inedit-pour-protoger-les-zones-humides-daltitude/)

Projet réalisé avec le soutien des fondations Alpes Sauvages, Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, Crédit Mutuel Alliance fédérale, ARVA, des fonds de dotation Le poids du Vivant, Fournier, de la DREAL, de l'Agence de l'Eau RMC, de l'association « Groupe Sympetrum », de Patagonia, de la CCVT, de Baud Industries et des citoyens.



**PRÈS DE 500**  
**MARES D'ALTITUDE INVENTORIÉES**  
GRÂCE AUX SCIENCES PARTICIPATIVES

# UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES BAUGES

En 2024 et 2025, 14 communes savoyardes et haut-savoyardes du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges (Saint-Jorioz, Duingt, Lathuile, Gruffy, Quintal, Viuz-la-Chiesaz, Saint-Ours, Arith, Saint-François-de-Sales, Verel-Pragondran, Le Noyer, Lescheraines, Bellecombe-en-Bauges, Porte-de-Savoie) ont été accompagnées par plusieurs structures naturalistes afin de réaliser leur Atlas de la Biodiversité Communale.

France Nature Environnement Haute-Savoie est donc intervenu sur quelques-uns de ses domaines de compétence : les **ripisylves**, les **mares**, les **zones humides**, les **odonates**, les **mammifères emblématiques des haies et des zones humides** et la **biodiversité des villes et villages**.



Les nombreuses prospections participatives avec les habitant-es du territoire et les inventaires professionnels menés par l'équipe de FNE 74 ont ainsi permis de détecter le rare et discret **putois d'Europe**, de trouver plus de 50 nids de **muscardin**, d'expertiser 15 tronçons de ripisylve et de localiser pas moins de 42 mares !



Plusieurs zones humides ont également été prospectées à la recherche de trois libellules à enjeux sur notre territoire : l'Aesche des joncs, l'Agrion de Mercure et le Cordulegastre bidenté. Des formations pour détecter les larves de cette dernière espèce ont également été organisées auprès des habitants du parc des Bauges.

Plus spécifiquement sur la commune de Lathuile, des échanges avec le Conseil Municipal des Jeunes ont permis de réfléchir ensemble à la mise en place d'actions en faveur de la biodiversité au sein du village. Ainsi, suite à une sortie nocturne consacrée aux chauve-souris, un atelier de fabrication de gîtes pour ces fascinants mammifères volants a été proposé.





# ENGAGÉ-ES POUR LUTTER CONTRE LE PROJET D'AUTOROUTE A412

Depuis maintenant plus de 40 ans, une autoroute reliant Machilly à Thonon-les-Bains est en projet. Mais ces travaux et la mise en service de cet axe routier ravageraient de nombreux écosystèmes dont **56 ha de zones humides** et détruiraient la faune et la flore associées. L'intérêt de ce projet n'étant pas non plus démontré économiquement et socialement, FNE Haute-Savoie s'y oppose résolument et agit par tous les moyens légaux à sa disposition.

## DES EXPERT-ES RÉUNI-ES

Pour mieux protéger, il faut mieux connaître. Voilà les convictions de notre association. C'est pourquoi en 2025, nous avons fait le choix de réunir des naturalistes de tout le département sur le tracé du projet d'autoroute lors des 24h Naturalistes. Ainsi, une soixantaine d'expert.es se sont mobilisé.es le week-end du 24 et 25 mai afin d'inventorier insectes, mammifères, oiseaux, flore, chauve-souris, amphibiens et reptiles présents sur les 16,5 km du tracé. Grâce à cette incroyable mobilisation, de nombreuses données ont été acquises et viendront alimenter l'action juridique que nous allons engager.



Découvrir notre dossier complet sur l'A412 :

<https://www.fne-aura.org/actualites/haute-savoie/autoroute-a412-desenclavement-ou-destruction-du-chablais/>

## DES CAPTEURS DÉPLOYÉS

Afin de développer notre expertise sur la qualité de l'air, nous avons installé 3 capteurs sur le territoire du projet afin de mesurer différents polluants (ozone, PM2,5, et NO2). Outre les résultats de cette campagne de mesure, nous souhaitons désormais développer un réseau départemental autour de la qualité de l'air.





2025

# L'ANIMATION EN QUELQUES CHIFFRES

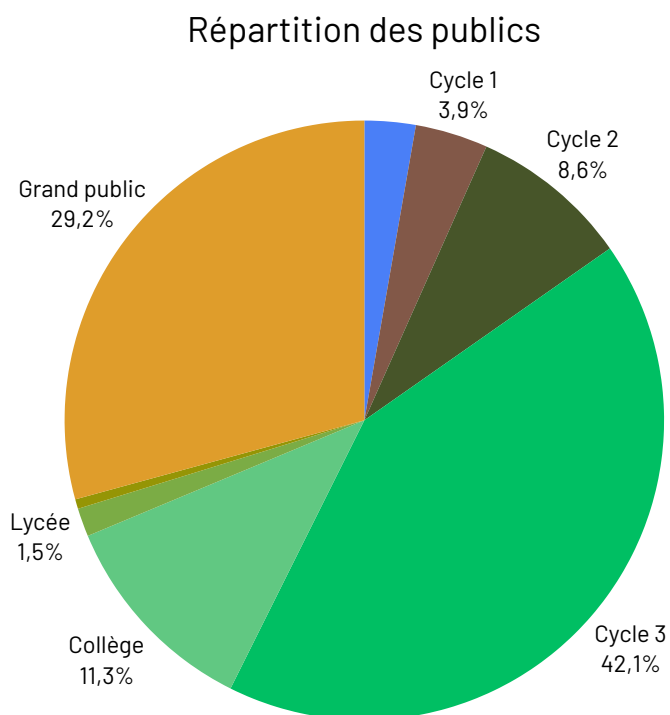
## À L'ÉCHELLE DE LA STRUCTURE

Pour le bilan 2025 de nos animations, nous mettons en place une nouvelle méthode de calcul incluant les animations réalisées par l'ensemble des salarié-es de FNE Haute-Savoie, notamment celles et ceux qui travaillent au sein des pôles expertise et sentinelle.

**5 382** personnes, de tous âges et de tous horizons, ont pu être sensibilisées à la nature et à sa protection.

## ZOOM SUR LE PÔLE EECC\*

\*Éducation à l'Environnement et au Changement Climatique



**+ DE 230**

actions de sensibilisation réalisées : animations, stands, formations, sorties nature, chantiers, etc.

**3 500**

personnes sensibilisées à la faune, la flore, les écosystèmes ou à l'écocitoyenneté.

**2/3**

des animations du pôle EECC ont concerné le public scolaire, avec plus de **2 400 élèves** sensibilisés dans **43 établissements différents** du département.



## PLACE À L'EECC !

À l'origine, on parlait de "développement soutenable", défini par l'ONU comme le fait de "répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins propres". Le terme "développement durable" s'est ensuite imposé, avec l'idée de concilier protection de l'environnement et croissance économique.

Mais dans un monde où l'économie a souvent pris le dessus sur l'environnement, ce concept est-il encore vraiment pertinent aujourd'hui ?

Bien que le "développement durable" soit un terme officiel des référentiels de l'éducation, nous avons fait le choix en 2025 de ne plus l'employer et de le retirer de nos supports de communication.

Dorénavant, nos actions de sensibilisation sont tournées vers l'éducation à l'environnement et au changement climatique (EECC), en favorisant la reconnexion à la nature et la compréhension des enjeux environnementaux.



## LE JARDIN ALPIN DU SEMNOZ

En 2025, comme chaque année depuis 1983, le Jardin Alpin du Semnoz, dédié à la présentation et à la préservation de plus de 150 espèces de plantes alpines, a vécu une riche saison d'activités :

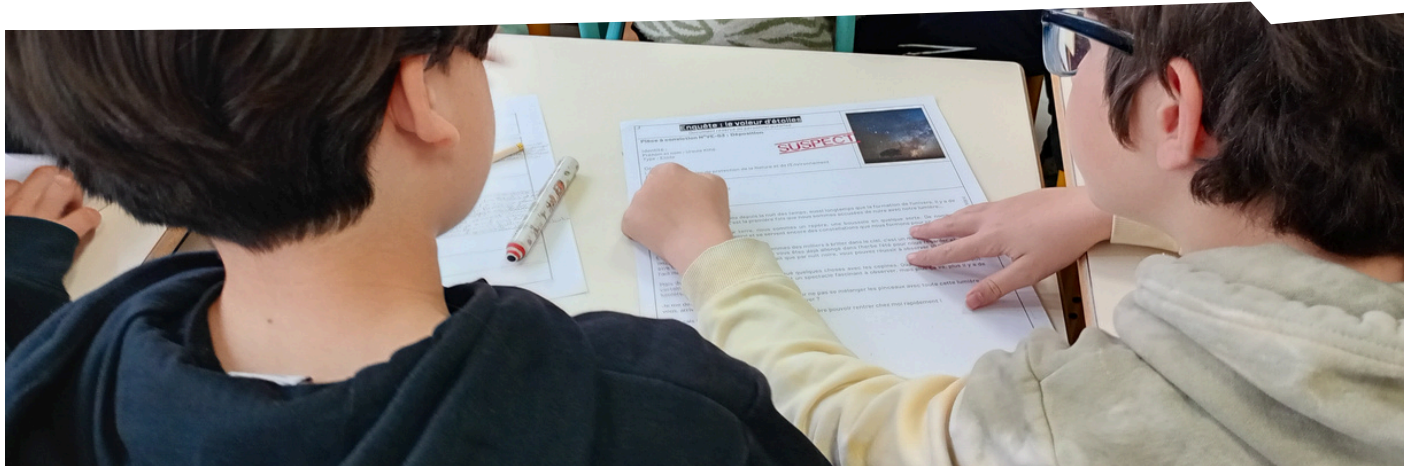
- 1 chantier d'ouverture du Jardin rassemblant une quarantaine de salarié-es d'une entreprise ;
- 8 permanences avec des activités pédagogiques sur l'écosystème du lieu ;
- 1 journée avec Cran Gévrier Animation ;
- 2 enquêtes à faire en autonomie pour découvrir la flore du Jardin ;
- La création d'un livret à destination des bénévoles pour la gestion du site.

Ces nombreuses propositions ont permis à plus de 150 visiteurs et visiteuses (sans compter les personnes de passage en notre absence et donc non comptabilisés) de découvrir la richesse de la flore alpine tout en étant sensibilisé.es à la protection de ces espèces.





## UN NOUVEAU PROGRAMME PÉDAGOGIQUE POUR VOLER AU SECOURS DES ÉTOILES



A la rentrée scolaire de septembre 2025, après de nombreuses péripéties, notre malle pédagogique "Le Voleur d'étoiles" a enfin pu se déployer sur le terrain.

En effet, le Pôle Métropolitain du Genevois Français, dans la continuité des actions du Grand Genève sur la pollution lumineuse et ses impacts, a mis en place un programme pédagogique innovant, à destination des élèves de CM1-CM2 du territoire pour les sensibiliser au sujet.

Avec 29 classes, FNE Haute-Savoie est la principale structure animatrice, parmi 4 autres : La maison du Salève, FNE Ain, Apollon 74 et le CPIE Chablais Léman.

**723** enfants sensibilisés par FNE Haute-Savoie sur un total de 1550 enfants.

### DÉROULÉ

La première séance est composée de diverses activités pour comprendre ce qu'est la pollution lumineuse et qui elle impacte. Entre photolangage et jeu sur la migration des oiseaux, le déplacement du hérisson ou encore l'alimentation de la chauve-souris, les enfants deviennent de petit-es expert-es sur le sujet.

Après le constat, place au procès ! Pendant cette deuxième séance, les enfants se mettent dans la peau d'avocat-es et doivent enquêter pour récupérer le plus d'éléments possible afin de défendre leur client-e, qu'il ou elle soit victime ou suspect-e.

Suite aux plaidoiries de chacun-e, les peines prononcées sont les solutions pour réduire l'impact de la lumière dans nos écosystèmes.



## ÉTUDIER, PROPOSER, DIALOGUER, PORTER DES AVIS "ACTEURS DU DÉBAT PUBLIC"

FNE Haute-Savoie est un acteur officiel du débat public dans le département, en tant qu'association "habilitée à prendre part au débat sur l'environnement" par arrêté préfectoral. Ceci nous permet de faire entendre la voix de l'environnement directement auprès des porteurs et porteuses de projets et des décideurs et décideuses.

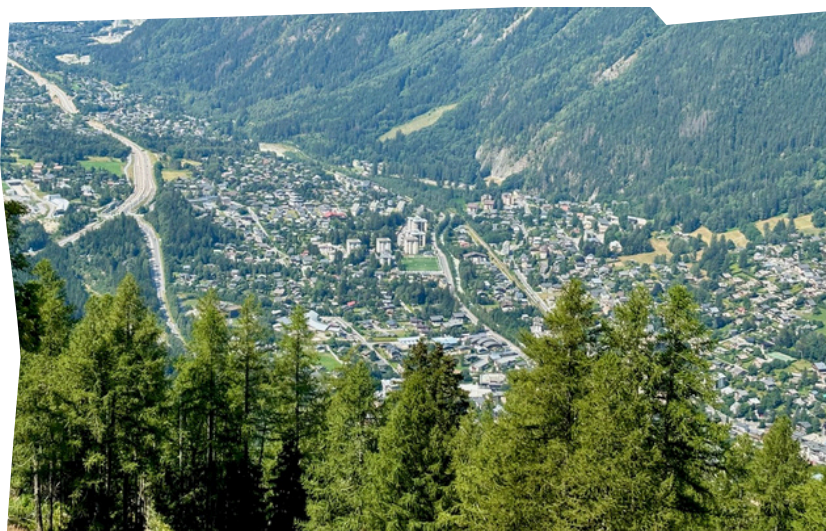
Nous siégeons dans des instances départementales telles que : la Commission Locale de l'Air (CL'Air), la Commission Locale de l'Eau (CLE), le Comité Sécheresse, la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS), le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST).

### DES MILLIERS DE PAGES DÉCORTIQUÉES POUR PROTÉGER LA NATURE

Notre Commission (A)ménagement Montagne et Mobilité a analysé avec attention des milliers de pages de documents d'urbanisme, afin de rendre un avis éclairé sur un nombre sans doute record de projets.

Force est de constater que beaucoup de ces plans, jugés trop gourmands en consommation d'espaces naturels, n'ont pas obtenu notre approbation. C'est notamment le cas du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Fier Aravis, ainsi que des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de Thonon Agglo, Taninges, Megève et du Grand Annecy.

Quelques projets ont reçu notre approbation, tels le SCoT Mont-Blanc Arve et Giffre ou les PLU de Neuvecelle et de Chamonix. Ce dernier fait figure de pionnier et nous souhaitons qu'il fasse des émules dans l'ensemble de la Haute-Savoie. En appliquant avec ambition les nouvelles dispositions de la loi Le Meur de novembre 2024, ce plan réserve l'essentiel des zones constructibles au logement permanent, limitant ainsi drastiquement l'artificialisation des sols pour les résidences secondaires.





## ANNULATION DE L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE, LA CLUSAZ VICTOIRE CONTRE LA RETENUE DE BEAUREGARD

Depuis 2020, La Clusaz projetait de construire une retenue d'altitude permettant de stocker 150 000 m<sup>3</sup> d'eau principalement destinée à l'enneigement artificiel. Or, le site impacté présente des écosystèmes particulièrement intéressants (zone Natura 2000 "Plateau de Beauregard", présence de 40 espèces d'oiseaux protégées dont la Chouette Chevêchette, le Pic Noir ou encore la Gêlinotte des bois, de chiroptères et papillons menacés). Les enjeux concernant la ressource en eau sont également prégnants, alors même que l'intérêt public majeur de ce projet est contestable.

Aux motifs d'insuffisance de l'étude d'impact et absence de raison impérative d'intérêt public majeur, le juge a confirmé l'annulation définitive de l'autorisation environnementale le 23 juillet 2025. Cette victoire au regard de la sensibilité environnementale du site est le fruit d'une mobilisation des collectifs locaux conjuguée à l'action en justice.



**Il s'agit donc d'une action exemplaire et porteuse d'espoir quant à la capacité d'action citoyenne.**

## VICTOIRE CONTRE LES ABATTAGES INDISCRIMINÉS LES BOUQUETINS DU BARGY PROTÉGÉS



Par ordonnance de la Cour administrative d'appel de Lyon, l'annulation de l'arrêté du 17 mars 2022 autorisant l'abattage de bouquetins sans test sanitaire préalable pour la période 2022-2030 devient définitive. La préfecture semble confirmer une réorientation effective de sa stratégie de lutte contre la brucellose, qui s'inspire des avis scientifiques, ceux-là mêmes qui ont servi de fondement à notre argumentaire juridique.

En outre, un second arrêté publié par le Préfet en 2022 suite à la suspension partielle du premier, et qui a malheureusement conduit à l'abattage de 61 bouquetins est également annulé par le tribunal.

## LA CLUSAZ AU PÉNAL: VALIDATION D'UNE CJIPE\*

### **DOMAINES SKIABLES ET PRÉLÈVEMENTS D'EAU ILLÉGAUX**

Des enjeux conséquents pèsent sur la ressource en eau, alors même que le changement climatique perturbe fortement le petit cycle de l'eau. C'est pourquoi les prélèvements d'eau sont strictement encadrés, au regard de leur impact à l'échelle d'un bassin versant. Or, de nombreux exploitants de domaines skiables agissent en dehors du cadre réglementaire.

C'est le cas à La Clusaz, commune pour laquelle une Convention judiciaire d'intérêt public majeur a été validée cet été, suite à des prélèvements illégaux durant plus de 10 ans pour approvisionner la retenue du Lachat. Cette CJIPE a permis la mise en conformité du site. Nous espérons qu'elle conduira à une vigilance accrue des responsables d'exploitations de domaines skiables.

## **SYNTHÈSE DE NOS ACTIONS DEVANT LE TRIBUNAL**

### **8 CONSTITUTIONS DE PARTIE CIVILE**

- Sujets prioritaires : atteinte à la ressource en eau et gestion illégale des déchets
- Exemples :
  - Prélèvements d'eau illégaux par un domaine skiable (non-respect des prescriptions de l'autorisation d'exploitation des retenues d'eau et non-respect de l'arrêté sécheresse)
  - Remblais illégaux en zone agricole et naturelle, avec défrichement illégal
  - Remblais illégaux en zone naturelle avec pollution de cours d'eau par des professionnels du BTP
  - Non mise en conformité d'une station d'épuration ayant entraîné une pollution de cours d'eau

### **5 DÉPÔTS DE PLAINTES ET SIGNALEMENTS**

- 3 signalements concernant des dépôts illégaux de déchets inertes, notamment en zone naturelle
- Coupe illégale d'une roselière sur le lac Léman
- Pollution du Thiou (Annecy)

### **7 DOSSIERS EN CONTENTIEUX ADMINISTRATIF**

- Zone de non traitement - Produits phytosanitaires, Haute-Savoie
- Retenue de Proclou, Avoriaz
- Bouquetins du Massif du Bargy
- Protection du Lac Noir, Thonon-Les-Bains
- Restructuration du domaine skiable de Rochebrune, Megève
- Retenue de Beauregard, La Clusaz

\* Convention judiciaire d'intérêt public environnemental





## UN NIVEAU D'ACTIVITÉ TRÈS SOUTENU MALGRÉ LES ALÉAS DE FINANCEMENT



**Par Jean Pierre CROUZAT**

Trésorier de France Nature Environnement Haute-Savoie

### L'ANNÉE 2025 EN QUELQUES MOTS

- En dépit de la perte des financements (CPO) Région AuRA, puis Conseil Départemental 74, FNE 74 a réussi depuis 4 ans à développer de nouvelles ressources.
- Les produits 2025 se sont établis à 708,9 k€ (679,9 k€ en 2024) et les charges à 685,5 k€ (667,4 k€ en 2024), dégageant un excédent à la clôture de 23,3 k€ (12,5 k€ en 2024).
- La trésorerie en fin d'année, à 256 k€, est deux fois meilleure qu'en 2024 grâce à de bonnes avances perçues et à deux emprunts à moyen terme (solde 63,3 k€).

Cela fait 5 ans que nos produits se situent entre 600 et 700 k€. C'est tout à l'honneur de notre équipe.

Notre résultat économique est positif depuis 3 ans. Dans le contexte actuel, c'est une belle réussite.

Attention aux turbulences qui affectent nombre d'ONG militantes comme FNE. Continuons à diversifier nos sources de financement.

### TOTAL PRODUITS

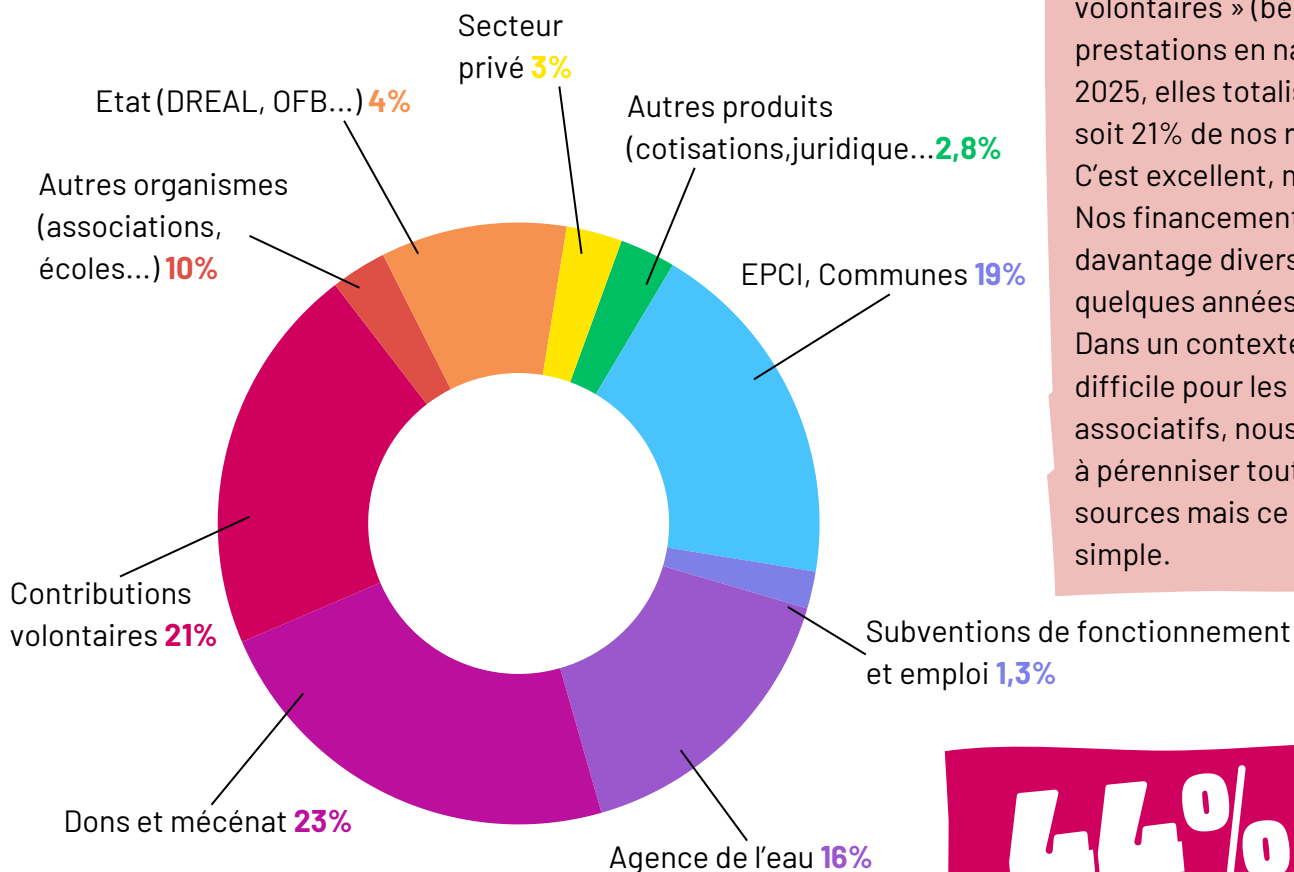
**708,9 K €**

### BÉNÉFICES/PERTES

**+23,3 K €**

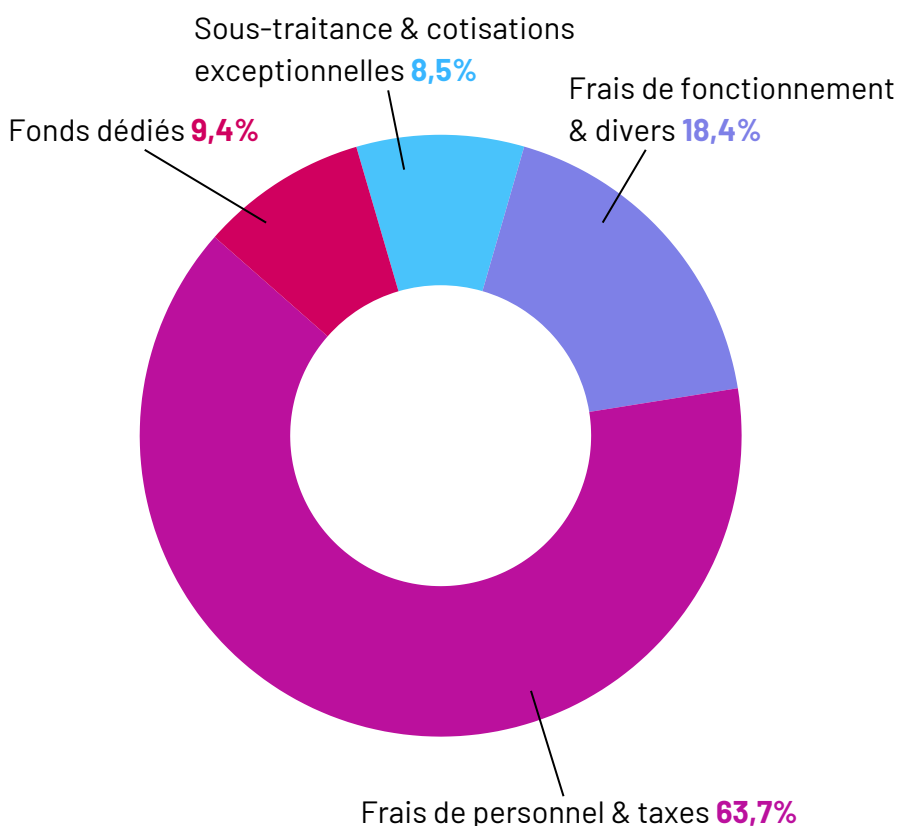


## RÉPARTITION DES PRODUITS



Nous valorisons depuis 2025 les « contributions volontaires » (bénévolat et prestations en nature). En 2025, elles totalisent 186k€, soit 21% de nos ressources. C'est excellent, merci à tous ! Nos financements sont davantage diversifiés qu'il y a quelques années. Dans un contexte très difficile pour les milieux associatifs, nous cherchons à pérenniser toutes ces sources mais ce n'est pas simple.

## RÉPARTITION DES CHARGES



**44%**   
**de dons, mécénat et contributions volontaires!**  
**MERCI POUR VOTRE AIDE !**

Pour faire face aux engagements vis-à-vis de nos missions, les charges de personnel restent de loin notre principal poste de dépenses. Comme l'an passé, les charges de fonctionnement sont très stables et la sous-traitance est liée principalement aux prestations fournies par FNE AuRA pour les projets Agence de l'Eau. Enfin, les Fonds dédiés correspondent à des dons et mécénats perçus pour les années à venir.



# PARTENARIATS

## ILS NOUS SOUTIENNENT

---

### MÉCÉNAT ET RSE

Le mécénat est l'un des principaux leviers qui nous a permis de poursuivre nos actions de préservation de l'environnement en 2025, suite à la perte des financements du Conseil départemental.

Certaines entreprises ou fonds de dotations nous apportent un soutien depuis plusieurs années, nous permettant ainsi une forme de sécurité financière aussi précieuse que rare. D'autres, tout aussi essentielles, choisissent de financer un projet spécifique, sur une ou plusieurs années.

De plus en plus d'entreprises viennent également vers nous pour mettre en place du mécénat de compétences. Elles permettent à leurs salarié-es de prêter main forte à notre association sur leur temps de travail, que ce soit pour une demi-journée ou même parfois pour une année entière.

Enfin, nous travaillons également avec les entreprises dans le cadre de leur stratégie Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).



## UN GRAND MERCI POUR VOS PRÉCIEUX SOUTIENS !

## 1% POUR LA PLANÈTE

FNE Haute-Savoie est une association agréée 1% pour la Planète. Cela signifie que nous pouvons bénéficier des dons des entreprises membres du collectif, qui reversent 1% de leur chiffre d'affaires annuel à des associations environnementales.



## UN SOUTIEN SANS FAILLE DES CITOYEN-ES

Depuis 2019, nous travaillons à augmenter notre assise citoyenne pour combler la perte de nos financements publics. Ainsi, la part de financements privés dans notre budget annuel est passée de 4% en 2019 à 44% en 2025 !

De plus, une fois n'est pas coutume, nous avons lancé une campagne de financement participatif au mois de décembre pour tenter de finir l'année à l'équilibre. Un grand merci aux 125 personnes qui nous ont fait un don, nous permettant de récolter plus de 11 000 € !



En 2025, nous avons également reçu un don privé de 10000€ dédié à la plantation de haies. Grâce à ce don, nous avons pu développer un programme de régénération des continuités écologiques en impliquant des collectivités et des écoles. Merci à notre généreuse donatrice !

## PARTENAIRES PUBLICS



## CONTACT

Pour toute question concernant le mécénat ou les partenariats, vous pouvez contacter notre directrice Nina Guoze à l'adresse email suivante : [nina.gouze@fne-aura.org](mailto:nina.gouze@fne-aura.org)





**FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT**

**HAUTE-SAVOIE**

**Suivez-nous sur  
nos réseaux sociaux**



**[www.fne-aura.org/haute-savoie](http://www.fne-aura.org/haute-savoie)**